

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7^{ème}
Nom de site	TOUR EIFFEL	Numéro	7510057832
Adresse du site	Avenue Gustave Eiffel	Hauteur	Rdc 5.89m
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Touristique
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	05/02/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	09/04/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 135° et 335°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 2m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 135° <4V/m - 335° <3V/m 5G (3500) : 135° <2V/m - 335° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 7.28m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 9.07m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 2 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	SO

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

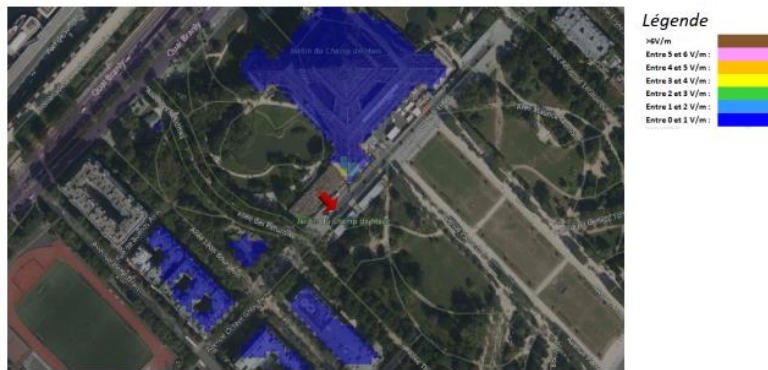
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 135°	Azimut 335°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	5 m	1.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 135°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 135°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m .

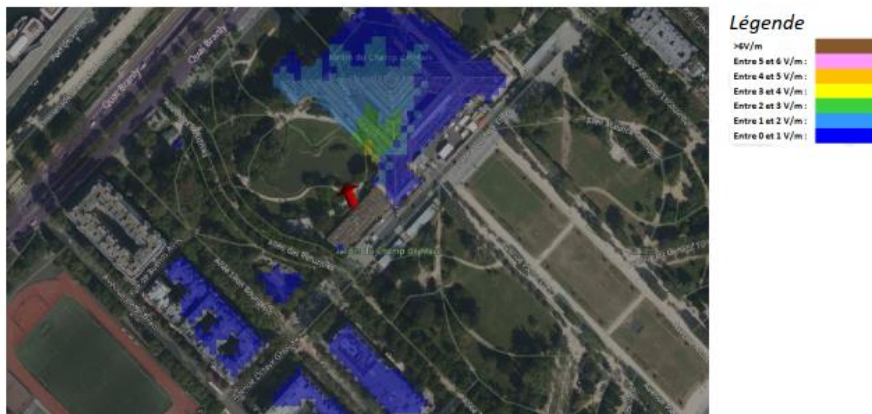
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 135°	Azimut 335°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	5 m	5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 335°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 335°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

PHOTO 1/ Avant travaux



PHOTO 1/Après travaux

**Vue des Azimuts**

Azimut 135° :

Indisponible car accès compliqué

Azimut 335° :

Indisponible car accès compliqué